



## BON DE COMMANDE CHEQUES VACANCES 2023

En accord avec l'ANCV, la CAS de Metz EDF, soucieuse de l'environnement, propose une version transitoire de chèques vacances appelée « Connect ».

PEUT COMMANDER des Chèques Vacances Papier ou Connect tout ouvrant-droit de la CAS de Metz EDF n'ayant pas bénéficié durant l'année précédente (du 01/01/2022 au 31/12/2022) d'un séjour avec la CCAS en période rouge.

**ATTENTION :** Une seule demande par ouvrant-droit sur l'année.

Seul un paiement de l'ouvrant-droit qui fait la demande sera accepté. Dans le cas contraire, les chèques vacances Papier ou Connect ne seront pas commandés.

Nom / Prénom :

Adresse :

C P : Ville :

Adresse mail en majuscules :

Téléphone portable :

N I A :

S L V :



Je commande des chèques vacances Papier  
(4 semaines de délai après la commande effectuée par la CAS)  
Seul ce format est accepté par la CCAS pour le règlement de vos vacances.

Je commande des chèques vacances « Connect »  
(72h de délai après la commande effectuée par la CAS)

1 Une application mobile de paiement **sans contact** avec un compte personnel Sur votre smartphone à partir de :

android Version 6 iOS Version 12.0

Avec numéro de téléphone français commençant par 06 ou 07

2 Paiement au centime près et dès 20€ d'achat les dépenses de loisirs et de vacances, en France (y compris les départements et régions d'Outre-Mer) et à destination des pays de l'Union Européenne

3 Dans toutes les situations de paiement, auprès des **commerçants et des sites e-commerce de notre réseau** : en face à face, sur Internet, par téléphone, sur borne automatique

4 Auprès du réseau d'acceptation Chèque-Vacances Connect disponible sur le site [leguide.ancv.com](http://leguide.ancv.com)

5 Valable 2 ans, en plus de l'année d'émission et échangeable en cours et en fin de validité



#### 4 dates de commandes:

- 1<sup>ère</sup> commande le 28/02/23
- 2<sup>ème</sup> commande le 31/05/23
- 3<sup>ème</sup> commande le 18/09/23
- 4<sup>ème</sup> commande le 30/11/23

**Le règlement sera encaissé dès réception**

**L'abondement sera attribué dans la limite du budget accordé et voté par le Conseil d'Administration**

Montant de votre règlement : 150 €



Abondement de la CAS : 60 €



Valeur chèques vacances Papier ou Connect : 210 €

Date de remise des chèques vacances Papier :

Nom/Prénom de la personne réceptionnant les chèques vacances papier :

Signature

Lieux de retrait :

- |   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> CAS            | <input type="checkbox"/> FREYMING   |
| <input type="checkbox"/> HUCHET         | <input type="checkbox"/> RTE        |
| <input type="checkbox"/> REGIE ST AVOLD | <input type="checkbox"/> AMTE       |
| <input type="checkbox"/> BITCHE         | <input type="checkbox"/> SARREBOURG |
| <input type="checkbox"/> SARREGUEMINES  | <input type="checkbox"/> MORHANGE   |
| <input type="checkbox"/> FORBACH        | <input type="checkbox"/> BOULAY     |

Document à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à l'ordre de :

**CAS METZ - EDF**

Allée Philippe Lebon BP 30824

57958 Montigny-Lès-Metz Cedex

Mettre au dos du chèque : CV (264/L99 Chèques Vacances)